
« Présent·es, jamais absent·es »

Un terrain sur les traces des personnes en migration décédées en traversant la frontière franco-italienne

« Present, never absent ». A field trip in the footsteps of migration on the move who died crossing the Franco-Italian border

Cristina Del Biaggio



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/cdg/11060>

DOI: 10.4000/14eak

ISSN: 2107-7266

Publisher

UMR 245 - CESSMA

Electronic reference

Cristina Del Biaggio, « Présent·es, jamais absent·es », *Carnets de géographes* [Online], 19 | 2025, Online since 23 July 2025, connection on 17 December 2025. URL: <http://journals.openedition.org/cdg/11060> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/14eak>

This text was automatically generated on December 17, 2025.



The text only may be used under licence CC BY-NC-ND 4.0. All other elements (illustrations, imported files) may be subject to specific use terms.

« Présent·es, jamais absent·es »

Un terrain sur les traces des personnes en migration décédées en traversant la frontière franco-italienne

« Present, never absent ». A field trip in the footsteps of migration on the move who died crossing the Franco-Italian border

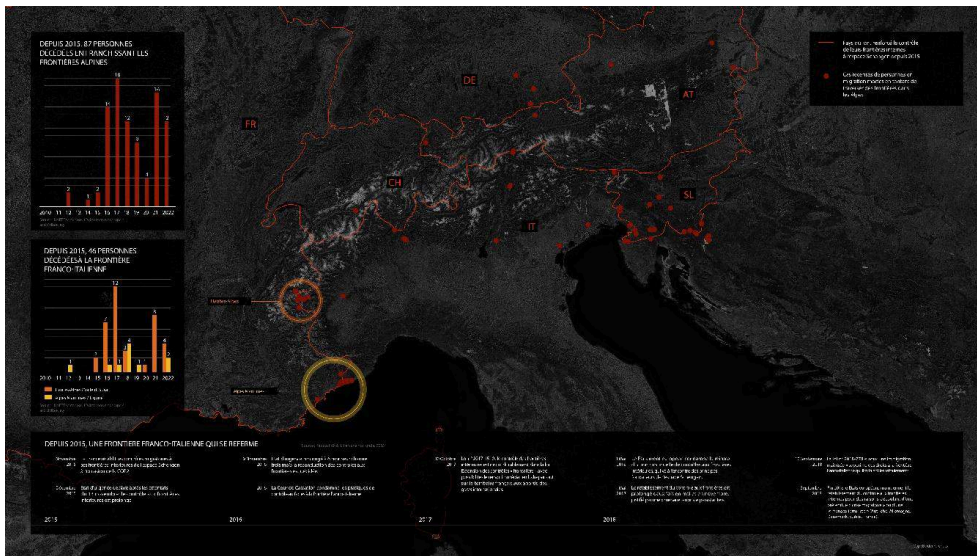
Cristina Del Biaggio

- 1 Du 4 au 18 avril 2024, j'ai effectué un terrain à la frontière italo-française. Avant de m'y rendre, accompagnée par l'anthropologue Filippo Furri, j'ai passé un jour à Turin, l'occasion de rencontrer Roberto Beneduce, le fondateur du centre Frantz Fanon, avec qui nous nous sommes entretenus autour de la justice migratoire. Sur le chemin du retour je me suis arrêtée à la frontière dite « haute », entre le Val de Suse et le Briançonnais. J'étais à la recherche des traces de ceux qui n'en laissent pas. Ou, plutôt, d'une partie de ceux pour qui nos autorités, et plus généralement nos sociétés, jugent qu'il n'est pas nécessaire de chercher : les personnes qui décèdent en tentant de traverser l'une des frontières alpines. Ce terrain a été effectué dans le cadre du projet de recherche DisFrontAlp¹.
- 2 Cet article rapporte les différentes étapes de cette expérience de terrain. À la frontière « basse », celle qui se situe entre Vitimille (Italie) et Menton (France), et qui recouvre aussi la vallée de la Roya, il s'agissait surtout de récolter des données sur le recensement, à la fois en termes de nombre et de noms, des personnes décédées. C'était aussi l'occasion de repérer les traces que ces mortes laissent dans l'espace urbain frontalier. À la frontière « haute », soit entre le Val de Suse (Italie) et les Hautes-Alpes (France), l'objectif était de découvrir une initiative de mise en récit des mortes des frontières par l'art, dans une promenade sonore, dont un extrait donne le titre de cet article. Ce texte propose une restitution de ce terrain, en montrant la complémentarité des approches : celles par recensement et celles plus poétiques et artistiques ; les deux rendent compte à leur manière du caractère politique de la mortalité des frontières.

Brève contextualisation : la nécropolitique des États alpins

- 3 Depuis mon installation à Grenoble, en 2017, j'essaie de répondre à une question d'une simplicité presque déconcertante : combien de personnes exilées sont décédées depuis les années 1990 en tentant de traverser une frontière alpine ? Aucun chiffre officiel n'existe en effet pour cette frontière, pas plus qu'il n'en existe pour les autres comme le répètent les chercheur·es qui depuis des années se penchent sur la question (voir notamment Baraybar, Caridi, Stockwell, 2020 ; Edkins, 2016 ; Heller, Pécoud, 2020 ; Kobelinsky, Le Courant, 2017 ; Zagaria, 2012). Les collectifs solidaires qui se sont formés dans les différentes zones de passage, notamment depuis 2015 – période définie comme le « long été migratoire » (Römhild et al., 2018) – avaient des réponses, mais imprécises et fragmentaires. Mon apport a ainsi consisté à systématiser ces informations morcelées et à les rassembler dans un seul jeu de données, que j'ai construit en collaboration avec Sarah Bachelierie.
- 4 Ce travail de recherche a ainsi permis, premièrement, de confirmer, par des chiffres, dont une partie du travail de collecte est explicité plus bas, la thèse selon laquelle le rétablissement des contrôles aux frontières, décrété quasi simultanément par tous les États alpins (Slovénie, Autriche, Allemagne, Suisse, France) en 2015-2016 (de Haas, 2018), n'était pas anodin. Sa conséquence a été, et est toujours, la mise en danger – voire la mise à mort – de celles et ceux qui veulent quitter l'Italie pour reconstruire une vie au-delà des Alpes : rejoindre des proches, déposer une demande d'asile, trouver un travail, étudier. La recherche a également rendu possible d'affiner les données existantes, en découvrant de nouveaux cas de décès qui n'étaient pas encore répertoriés et de retrouver les noms de corps qui, jusqu'alors, n'étaient pas connus publiquement. Ce travail a été effectué en soutien aux personnes et collectifs qui, notamment depuis 2015, « comptent et racontent » les mort·es à la frontière, selon l'expression de Daniela Trucco (2018). Un des résultats, dans la région maralpaine, est la publication récente, par la Ligue des Droits de l'Homme de Nice, de la mise à jour de la « liste des décès à la frontière entre Vintimille et Menton depuis 2015 »².
- 5 Le projet de recherche DisFrontAlp que je co-dirige et qui a officiellement démarré en 2022, a comme objectif de « publier et diffuser une base de données des personnes en migration, qui, depuis l'Italie ou les pays situés sur la 'route des Balkans', sont décédées en tentant de traverser les Alpes pour trouver refuge en Europe occidentale »³. Au début des recherches, j'en comptais « environ une quarantaine » (Del Biaggio, 2019). 87, rectifiai-je en 2022, quand, avec l'association Border Forensics, nous avons publié le rapport de la contre-enquête sur la mort de Blessing Matthew, advenue en mai 2018 dans les Hautes-Alpes et à laquelle j'ai contribué avec une équipe de chercheur·es (Bachelierie et al., 2022). Fondé sur l'approche de l'architecture forensique, la contre-enquête comporte une importante restitution visuelle, dont une carte des mort·es des frontières alpines (Figure 1), qui constitue une des preuves que la mort de Blessing Matthew n'est pas un accident ou une fatalité, mais le résultat de politiques structurelles.

Figure 1. Personnes en migration décédées en tentant de traverser les frontières alpines



Crédit : Border Forensics (mai 2022)

- 6 Au printemps 2024, le chiffre avait encore augmenté : nous comptons 153 exilé·es décédés depuis 1993 en tentant de traverser une frontière alpine. En mars 2025, pour la finalisation de ce papier, le décompte atteint 215 décès. 72 % ont été comptabilisés depuis 2015, soit depuis le rétablissement des contrôles aux frontières, dans un territoire où, rappelons-le, la libre circulation est en vigueur depuis la mise en œuvre de l'accord de Schengen en mars 1995. Les chiffres servent donc bien ici à dénoncer la « frontiérisation » (Mbembe, 2020) des Alpes, ce processus par lequel « les puissances de ce monde transforment en permanence certains espaces en lieux infranchissables pour certaines classes de populations », des espaces « de perte et de deuil où la vie de tant de gens jugés indésirables vient se fracasser » (Mbembe, 2020). Une « nécropolitique »⁴ (Mbembe, 2006) annoncée. Pour cette raison, le vocabulaire des personnes qui s'intéressent à ce sujet a évolué : dans la littérature scientifique on retrouve désormais plus fréquemment l'expression « mort-es des frontières » que « mort-es aux frontières » (voir notamment Bachellerie et al., 2024).
- 7 Le nombre plus important des mort-es recensées au fil des ans ne tient pas seulement au passage du temps, mais aussi à la difficulté d'accès aux informations que détiennent les administrations, notamment locales, et qui ne sont pas rendues publiques. D'où la nécessité d'aller à leur rencontre.

Compter et identifier les exilé·es décédés aux frontières alpines : une approche de recensement par les événements et par les corps

- 8 Le bilan de la « nécropole alpine » a été dressé en combinant deux méthodes de récolte des données : la méthode « par les événements » et celle « par les corps ». La première trouve son origine dans le travail pionnier de l'association United for Intercultural Action, qui, inlassablement depuis 1993, recense le nombre de victimes dans ce qu'ils appellent la « Forteresse Europe »⁵ à partir d'informations relayées par la presse ou par

les associations sur le terrain qui décident de les partager avec l'association. La deuxième a été développée à la fois par une équipe de recherche de l'Université d'Amsterdam (Last et al., 2017 ; Mirto et al., 2019) et par Carolina Kobelinsky et Filippo Furri (Furri, Kobelinsky, 2021 ; Kobelinsky, 2019 ; Kobelinsky, Furri, 2024). Elle implique une recherche de données archivées par les autorités à différents niveaux de la hiérarchie administrative : municipalités et préfectures.

- 9 C'est pour adapter cette deuxième méthode aux frontières intérieures que Filippo Furri et moi-même nous sommes rendu-es, en avril 2024, à la frontière italo-française « basse ». Si ce terrain nous était utile pour le travail que nous menons sur les mortes des frontières alpines et européennes, il avait également comme but de soutenir les collectifs locaux – et notamment Charlotte Rouault, habitante de la région qui, depuis des années, tient la liste et les informations sur les personnes décédées dans la région⁶ – mais qui n'avaient pas de contacts directs avec les administrations locales (Courtois, 2025 ; Lioult, 2025). Filippo et moi avons ainsi pris rendez-vous avec les responsables de l'état civil de Menton (France) et de Vintimille (Italie) dans le but d'obtenir les actes de décès et les informations sur les personnes en migration décédées sur le territoire de chacune de ces deux communes. Nous avons notamment cherché les personnes pour qui les municipalités ont organisé des « funérailles de pauvreté » ou « funérailles des indigent-es » – comme on les appelle respectivement en Italie et en France – et qui n'étaient pas résident-es de la commune, ce que nous avons considéré comme un indice que ces personnes étaient probablement sur place pour tenter le passage en France.
- 10 À l'heure de finaliser ce texte (mai 2025), ce corpus hétérogène a permis de compter 89 personnes décédées à la frontière italo-française depuis 1993, parmi les 215 comptabilisées dans les Alpes en général. Le long du tracé de la frontière italo-française, au moins 74 personnes sont décédées à la frontière dite « basse » et 15 à la frontière « haute ». 89 vies dont on ne sait que très peu de choses, outre le sexe, masculin dans la très grande majorité des cas, et l'âge souvent estimé, 27,3 ans en moyenne. Parfois, plus rarement, les informations comprennent un pays d'origine. Quand on retrouve l'acte de décès, et c'est là le plus grand apport de la recherche dans les locaux des services de l'état civil, on apprend souvent un nom et un prénom, mais sans avoir la certitude qu'ils correspondent à l'identité de la personne. Prenons par exemple la personne décédée par électrocution le 9 janvier 2023 à la gare de Menton-Garavan. L'employée de l'état civil de Menton nous informe que le nom et le prénom ont été enregistrés d'après les informations que la police française a obtenues des collègues allemand-es, probablement dans le cadre de l'enregistrement de sa demande d'asile (on peut supposer au moment du débarquement à Lampedusa, en Italie). Un nom et un prénom qui ne sont donc pas forcément ceux de naissance. Dans les longs périple depuis leurs pays d'origine, les exilé-es peuvent décider de changer de nom, de nationalité et/ou d'âge, pensant augmenter ainsi les chances du passage ou d'installation dans le pays de leur choix, ou simplement pour recommencer une nouvelle vie sous une nouvelle identité. Cela a été le cas de Blessing Matthew, qui a choisi ce nom à l'enregistrement en Italie : « parce que, parfois, elle parlait comme une prophète » a commenté sa soeur⁷. Vu les noms de famille différents, les autorités françaises ont, dans un premier temps, empêché son autre sœur, résidente en Italie, de se rendre en France pour reconnaître le corps (Rostan, 2020), ne croyant pas au lien de parenté. Cet exemple explique la réticence qu'ont les collectifs militants et les chercheur-es à publier les noms⁸, mais surtout la difficulté à informer les familles des

disparues, qui, de l'autre côté de la Méditerranée ou au-delà de la route des Balkans, attendent des informations sur leurs proches. Une attente qui empêche de faire le deuil, comme l'a conceptualisé Pauline Boss par l'expression « *ambiguous loss* » (Boss, 2000), un deuil irrésolu.

- 11 Si le travail des chercheur-es, collectifs, associations et journalistes n'a pas (encore) abouti à faire systématiquement le lien avec les familles des personnes décédées, il a permis d'apposer un nom à presque chaque ligne du tableau des personnes décédées de la frontière, et d'ajouter de l'humanité aux listes que les collectifs sur place publient régulièrement pour dénoncer les conséquences de la militarisation de la frontière. Énumérer les victimes par leur nom permet de s'identifier, d'imaginer qui iels étaient. « La moindre des choses, c'est de leur donner un nom », affirme Charlotte Rouault dans une interview qu'elle a donnée à France 3 (Courtois, 2025). Ainsi, et contrairement à l'année passée quand j'y étais, sur les pierres apposées sur le mémorial à Vintimille, on peut lire les prénoms et noms des victimes de la frontière (Figures 2 et 3), que Charlotte Rouault a contribué à retrouver.

Figure 2. Mémorial des mort-es des frontières à Vintimille (2024)



L'inscription « N.N » est visible sur un nombre important de pierres.

Crédit : Cristina Del Biaggio (20 avril 2024)

Figure 3. Mémorial des mort-es des frontières à Vintimille (2025)



Sur toutes les pierres il y a désormais un prénom et un nom.

Crédits : Charlotte Rouault (6 février 2025)

Se souvenir de ceux qui ne laissent pas de traces : les apports réflexifs d'une promenade sonore

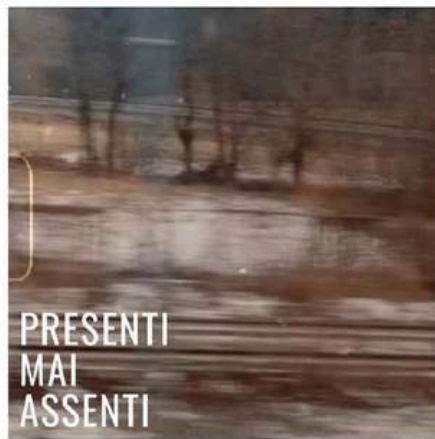
- 12 Le temps passé sur le terrain a été l'occasion d'une courte visite du « contre-mémorial » (Hameršak, 2024), que les collectifs de soutien aux personnes en migration à la frontière italo-française « basse » ont érigé à l'intérieur de l'œuvre « Il Terzo Paradiso »⁹ (le Troisième paradis) de l'artiste italien Michelangelo Pistoletto (Figures 2 et 3). Il a été inauguré le 6 février 2023¹⁰ à l'occasion de la « Journée mondiale de lutte contre le régime de mort aux frontières et pour exiger la vérité, la justice et la réparation pour les victimes de la migration et leurs familles »¹¹ (Barabino, 2023) (Figure 4). Une pierre est posée pour chaque personne en migration qui n'a pas réussi à passer. Le monument est installé à quelques mètres du poste-frontière, réactivé en novembre 2015 dans le cadre de la mise en œuvre de l'état d'urgence (Anafé, 2017), et toujours en fonction aujourd'hui (Figure 5).
- 13 Dans les Hautes-Alpes aussi des événements commémoratifs ont eu lieu. Lors de l'édition 2024 de la journée mémorielle, deux initiatives ont vu le jour. La première a consisté dans la construction, dans la ville de Briançon et par le collectif « Briançon solidaire », d'un cairn « en hommage des mort-es aux frontières »¹². Celui-ci a depuis été démolì, par décision du maire, le 26 mars 2024 (Bachellet et al. 2024 ; Geymonat 2024). L'autre s'est concrétisée dans une « promenade sonore et œuvre d'immersion » à partir du village frontalier de Clavière. Créée par le collectif Le Bandite¹³ en collaboration avec l'association On Borders¹⁴ et le collectif Sentieri solidali, le projet propose l'art et

l'expérimentation artistique comme des espaces de partage et de transmission d'histoires et de luttes (Figure 5).

Figure 4. Logo de la « Journée de commémor'action » qui a lieu les 6 février



Figure 5. Flyer de présentation de la promenade sonore « Presenti mai assenti »



Installazione sonora e field recordings BANDITE
 Sound editor Giuseppe Giordano
 Canti Marjan Vahdat, Selda Öztürk
 Poesie Rahma Nur da Il grido e il sussurro - Capovolte editrice
 In collaborazione con Sentieri Solidali, On Borders

INSTALLAZIONE SONORA SITE-SPECIFIC CREATA NELL'ULTIMO PAESE ITALIANO AL CONFINE CON LA FRANCIA, CLAVIERE.

UTILIZZANDO UNA SEMPLICE APP SUL PROPRIO SMARTPHONE, L'INVITO E QUELLO DI SEGUIRE DEI PUNTI GEOLOCALIZZATI SULLA MAPPA CHE CONDUCONO LUNGO UN FACILE TRATTO DELLA ROTTA MIGRATORIA. QUESTA CAMMINATA IMMERSIVA È COMPOSTA DA SUONI, REGISTRAZIONI SUL CAMPO, CANZONI DEL MEDITERRANEO E POESIE DI RAHMA NUR.

L'ESPERIENZA, CHE PUÒ ESSERE SVOLTA IN GRUPPO E CONDIVISA COLLETTIVAMENTE, MA RESTA UN MOMENTO INTROSPETTIVO E PERSONALE, DOVE VOCE E PAROLE DIALOGANO CON I SILENZI, PARTE INTEGRANTI DELLA PARTITURA SONORA, VUOLE FAR RIFLETTERE SU CIÒ CHE ALCUNE PERSONE IN VIAGGIO AFFRONTANO OGNI GIORNO, E RENDERE OMAGGIO ANCHE A COLORO CHE SONO MORTI NEL TENTATIVO DI ATTRAVERSARE QUESTE MONTAGNE.

L'INTENTO DI QUESTA PASSEGGIATA SONORA È QUELLO DI STIMOLARE I PARTECIPANTI AD UN PROCESSO ATTIVO DI TESTIMONIANZA E RICORDO, IN MODO CHE LE STORIE DELLE PERSONE COSTRETTE A MIGRARE IN CERCA DI LIBERTÀ E DI MIGLIORI CONDIZIONI DI VITA RIMANGANO SEMPRE PRESENTI, MAI ASSENTI.

COMMÉMOR'AZIONE

BANDITE

ON BORDERS



- 14 Avec Gabriele Ollino, à l'époque doctorant à l'Université de Cambridge et bénévole pour l'association On Borders, et Simona Sala, co-auteurice avec Valentina Bosio de cette installation *site-specific* et, à ce moment-là, salariée de la même association, nous nous sommes rendues au point de départ de la promenade sonore, munies d'un casque audio et d'un téléphone portable dans lequel nous avons téléchargé l'application¹⁵ permettant de découvrir le parcours¹⁶.
- 15 C'est devant l'église de Clavière, là où le refuge auto-géré « Chez Jésus » avait été ouvert en mars 2018 par un collectif de solidaires, que commence la promenade. Aujourd'hui, c'est une installation muséale – beaucoup plus consensuelle – qui a été aménagée dans la crypte de l'église qui fut un temps transformée un refuge : le Museo del Monte Chaberton (Musée du Mont Chaberton), qui raconte l'histoire « vieille de 200 millions d'années » de la montagne¹⁷.
- 16 La voix féminine qui nous guide invite à lever le regard et à l'arrêter sur les montagnes environnantes. À contempler les détails : les gens qui se promènent, les pistes de ski, les maisons. Mais aussi à imaginer ce que l'œil ne peut ou ne veut pas voir : le monde qui

passé, la nuit. La voix interroge : « *Ci pensi mai a quelli che non sono più ?* » (« Ne penses-tu jamais à ceux qui ne sont plus ? »). Cette promenade immersive sur la frontière permet de sortir de la froideur des tableaux Excel et de s'imprégner de chants, de sons et de paroles qui redonnent de l'humanité à chacune des lignes de la longue liste. À chaque étape de la promenade, je repense à ce que j'ai entendu, lu, écrit sur ce sujet qui m'occupe depuis désormais presque dix ans. Cette promenade, par la puissance évocatrice du texte et des musiques choisies par les artistes, permet de faire émerger de nouvelles réflexions nourrissant la recherche, que je propose de restituer dans ce texte.

<p><i>Voglio silenzio, ora. Silenzio contro l'odio. Che spazza via ogni incomprensione, ogni sguardo sincero. Ogni gesto altruista. Voglio silenzio, che spezzi ogni urlo, ogni grido di rabbia, ogni bestemmia. Voglio silenzio, perché le parole mi sembra non bastino più. A volte il silenzio dice molto di più. Voglio silenzio perché le vittime ne sono avvolte. Voglio silenzio, perché non c'è nulla da aggiungere al dolore. Perché il silenzio è ciò che a coperto ogni singola voce, di ogni singola persona. Di ogni singolo villaggio, paese, città. In ogni singolo stato e continente. Voglio silenzio, perché non ha colore. Non ha religione. Non ha etnia, non ha una lingua. E come tale, appartiene all'umanità. Perché alla fine è il silenzio che ci accoglierà. Ci avvolgerà tra le sue braccia, dopo tanto rumore, dopo tanto dolore, dopo tante parole.</i></p> <p>Promenade sonore Presenti, mai assenti</p>	<p>Je veux le silence, maintenant. Le silence contre la haine. Qui balaie tout malentendu, tout regard sincère. Tout geste altruiste. Je veux le silence, qui puisse briser chaque hurlement, chaque cri de colère, chaque blasphème. Je veux le silence, parce que les mots, me semble-t-il, ne suffisent plus. Parfois, le silence en dit tellement plus. Je veux le silence parce que les victimes en sont enveloppées. Je veux le silence parce qu'il n'y a rien à ajouter à la douleur. Parce que le silence est ce qui a recouvert chaque voix, celle de chaque personne. De chaque village, de chaque bourg, de chaque ville. De chaque État et de chaque continent. Je veux le silence, parce qu'il n'a pas de couleur. Il n'a pas de religion. Il n'a pas d'ethnie, il n'a pas de langue. Et, en tant que tel, il appartient à l'humanité. Parce qu'en fin de compte c'est le silence qui nous accueillera. Il nous enveloppera de ses bras, après tant de bruit, après tant de douleur, après tant de mots.</p>
---	---

- 17 « Je veux le silence parce que les victimes en sont enveloppées. » Parfois, ce sont les cris qui enveloppent les victimes et les survivantes ; ce sont les cris qui les hantent. Qui hantent ceux qui les ont entendus, comme Hervé S., le témoin de la chute de Blessing Matthew dans les eaux torrentielles de la Durance. « *Leave me! Leave me! Leave me!* ». « *Help me! Help me! Help me!* ». Deux phrases, répétées trois fois chacune, adressées aux gendarmes qui la poursuivait dans le village de La Vachette¹⁸. Les cris de Blessing Matthew ont été ignorés par les gendarmes qui n'ont pas enclenché les secours. Une « inaction » (Border Forensics 2023) impardonnable pour les sœurs de Blessing. Christiana Obie explicite ainsi les raisons de sa colère : « *[I can feel my sister] shouting 'Help! Help! Help!'. But nobody is there to help. [The fact that the police saw] that my sister fell down, and they decided not to help my sister, that's why I was very very angry* ». ¹⁹ Happy Matthew ajoute : « *They just left someone die because she was not white like them, she was not French like them* »²⁰. Le cri de Blessing, l'indignation de ses sœurs, et le silence des institutions, qui, malgré les nouveaux éléments de preuve que nous avons fournis à la justice, a décidé de ne pas rouvrir l'information judiciaire²¹.

<p><i>Scelto con cura, scelto per completare la sua nascita. Scelto per dargli il benvenuto al mondo. Scelto per non perderlo mai, scelto per segnarlo</i></p>	<p>Choisi avec soin, choisi pour compléter sa naissance. Choisi pour l'accueillir dans le monde. Choisi pour ne jamais le perdre, choisi pour le marquer dans son</p>
--	---

<p><i>nel suo albero genealogico. Scelto per chiamarlo, per coccolarlo, per amore, per riconoscenza, per sgridarlo o richiamarlo. Per urlarlo nel caso si fosse perso, per elogiarlo, per emularlo, per mormorarlo dolcemente. Aveva un nome, sai. Come ogni singolo abitante della Terra, come ogni singolo cittadino, come ogni corpo e anima che scappa, che cerca libertà ed opportunità. Aveva un nome, sai, non definito dal suo colore. Non definito dalla sua origine. Aveva un nome, sai, come te e come me. Come il Presidente degli Stati Uniti, come il giornalista che ha smesso di essere umano, come il politicante di turno in cerca di voti sulla pelle degli altri. Aveva un nome, sai. Lo sai? Si chiamava Moussa Balde. Un giovane essere umano, troppo solo e fragile in un mondo cattivo.</i></p> <p>Promenade sonore Presenti, mai assenti</p>	<p>arbre généalogique. Choisi pour l'appeler, le câliner, par amour, par reconnaissance, pour le gronder ou le rappeler. Pour le hurler au cas où il se perdrait, pour le féliciter, pour l'émuler, pour le murmurer doucement. Il avait un nom, tu sais. Comme chaque habitant de la Terre, comme chaque citoyen, comme chaque corps et chaque âme en fuite, en quête de liberté et d'aubaines. Il avait un nom, tu sais, un nom pas défini par sa couleur. Pas défini par son origine. Il avait un nom, comme toi et moi. Comme le président des États-Unis, comme le journaliste qui a cessé d'être humain, comme le politicien qui cherche à obtenir des votes sur le dos des autres. Il avait un nom, tu sais. Le sais-tu ? Il s'appelait Moussa Balde. Un jeune être humain, trop seul et fragile dans un monde cruel.</p>
---	--

- 18 Moussa ou Musa Balde est l'une des rares personnes décédées à la frontière alpine dont le nom a été rendu public. Numéro d'identification dans mon tableau : C0144. 23 ans, Guinéen. Décédé dans le Centro di Permanenza Temporanea (centre de détention administrative) de Turin, le 25 mai 2021. Une mort « différée » : il n'est pas mort à la frontière, il est mort *de la* frontière, si l'on reprend la terminologie suggérée par Carolina Kobelinsky : « [l]es morts [aux frontières] ne sont plus seulement des morts *en* migration mais bien des morts *de la* migration, c'est-à-dire des décès qui sont une conséquence de la migration ou, plus exactement, le produit des politiques migratoires » (Kobelinsky, 2022 : 190). Voici la description de son cas : « Suicide (pendaison). Il était à Vintimille après avoir reçu une obligation de quitter le territoire en mars 2021 (demande d'asile rejetée). Depuis 4 ans en Italie. Il a été roué de coups par trois Italiens à Vintimille, puis hospitalisé à Bordighera, puis transféré dans le centre de rétention. Au CPR, il n'a jamais été vu par un médecin ». « Trop seul et fragile dans un monde cruel », résume la voix qui m'accompagne dans cette promenade.
- 19 Moussa Balde est toujours présent à Vintimille : par les traces de posters collés dans les rues de la ville frontalière, où l'on peut lire « *Non dimentichiamo Moussa Balde. Rest in power Moussa Balde. Non perdoneremo! Non dimenticheremo!* » (Nous n'oublions pas Moussa Balde. Repose en puissance Moussa Balde. Nous ne pardonnerons pas ! Nous n'oublierons pas !). Deux autres mots ne peuvent pas se lire, ils sont effacés par le temps ou peut-être par des personnes pour qui ce faire-part de décès public dérange : « *aggredito* », « *morto* » (agressé, mort) (Figure 6).

Figure 6. Traces d'un collage dénonçant le décès de Moussa Balde (Vintimille, avril 2024)



Crédits : Cristina Del Biaggio (avril 2024)

<p><i>Questo viaggio finisce qui. Si torna indietro. Segui le tracce. Ascolta il tuo silenzio. E' cambiato qualcosa? Custodisci le memorie per tutti quelli che cammineranno ancora e ancora. E saranno sempre presenti, mai assenti.</i></p> <p>Promenade sonore Presenti, mai assenti</p>	<p>Ce voyage se termine ici. Il est temps de repartir en arrière. Suis les traces. Écoute ton silence. Quelque chose a-t-il changé ? Garde les souvenirs pour tous ceux qui marcheront encore et encore. Ils seront toujours présents, jamais absents.</p>
---	--

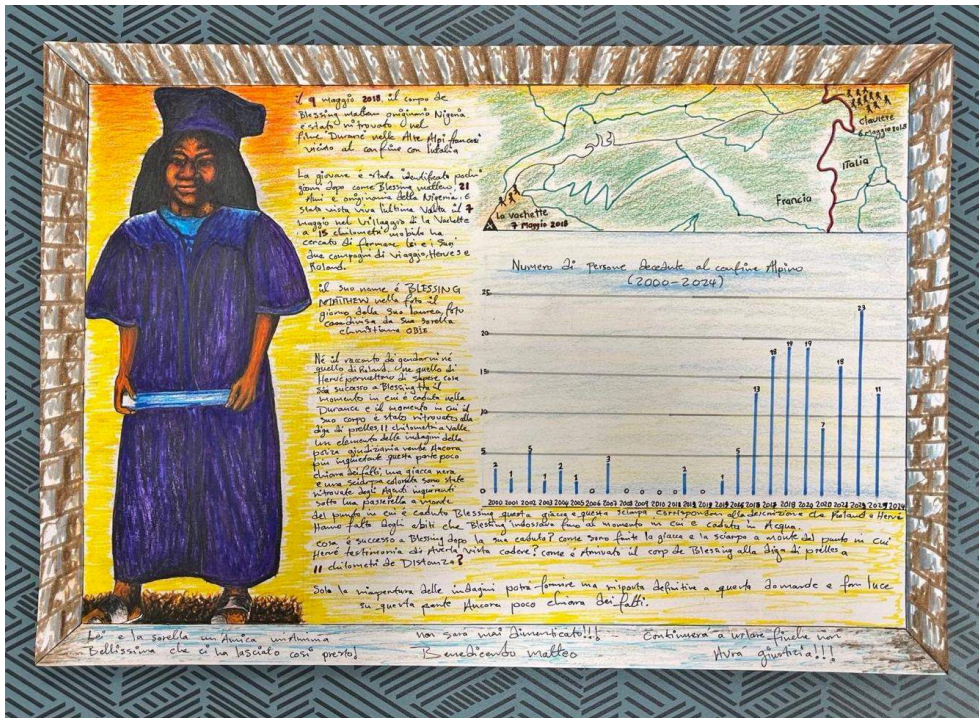
20 Par la voix des survivant-es, par la voix des familles, par la voix de ceux qui enquêtent sur les mort-es aux frontières, par la voix de ceux qui portent leurs voix, « iels seront toujours présent-es, jamais absent-es ». Dans la sécheresse d'un tableau Excel, dans toutes ces listes que l'on compile dans un ordinateur ou sur une feuille de papier, à la main, avec ou sans nom, sur une pierre posée à l'occasion d'une commémoration collective, dans les œuvres d'artistes : c'est là qu'il est possible de donner une voix aux sans-voix.

<p><i>... ci sono presenze, volti, che non saranno mai assenti, finché qualcuno avrà fiato anche solo per sussurrare i loro nomi, le loro storie.</i></p> <p>Promenade sonore Presenti, mai assenti</p>	<p>... il y a des présences, des visages qui ne seront jamais absents, tant que quelqu'un aura le souffle ne serait-ce que de murmurer leurs noms et leurs histoires.</p>
---	---

21 Parfois, ces « murmures » se transforment en œuvres artistiques, qui nous surprennent, voire nous émeuvent. C'est ce qui s'est passé lors de la dernière étape de

mon terrain : le 16 avril 2024 j'ai présenté mes recherches, et notamment le travail de contre-enquête sur la mort de Blessing Matthew, à Bussoleno, en Val de Suse. Quelques jours après, je reçois un dessin produit par un exilé habitant dans la région qui était venu m'écouter, Kendou (Figure 7)²². Le dessin donne à voir plusieurs informations : le portrait de Blessing Matthew ainsi que son parcours fatal de Clavière à La Vachette, le graphique des mort-es aux frontières alpines que j'ai projeté lors de la conférence et la traduction d'une partie du texte issu du rapport sur Blessing Matthew publié sur le site web de Border Forensics. Il ajoute, dans le cadre : « *Lei è la sorella, un'amica, un'anima bellissima che ci ha lasciato così presto! Non sarà mai dimenticata!!! Benedicendo Matteo. Continuerà a urlare finché non avrà giustizia!!!* » (Elle, c'est la sœur, une amie, une très belle âme qui nous a quitté si tôt! On ne l'oubliera jamais!!! *Benedicendo Matteo* [Benedicendo Matteo est probablement la traduction littérale de Blessing Matthew en italien]. Elle continuera à crier jusqu'à ce qu'elle obtienne justice !!!)

Figure 7. « Continuerà a urlare finché non avrà giustizia!!! ». Un dessin de Kendou, exilé habitant à Bussoleno (Val de Suse / Italie)



Le dessin que Kendou a produit après avoir entendu ma conférence organisée à Bussoleno le 16 avril 2024 par le collectif On Borders.

Dessin : Kendou (avril 2024)

22 Cette œuvre fait partie « de [ces] nombreuses manifestations artistiques [qui] tentent de rendre visibles ces morts aux yeux du plus grand nombre en y offrant une représentation esthétique fondée sur l'empathie, la compassion ou l'indignation », comme le souligne Carolina Kobeslinsky (2022 : 198). En effet, chaque personne décédée en migration est un « J'accuse », me dit l'anthropologue Roberto Beneduce, fondateur du Centre Frantz Fanon de Turin, que j'ai rencontré le 16 avril 2024 dans la capitale piémontaise. Chaque personne travaillant sur ce sujet, ajoute-t-il, devrait avoir un « double objectif explicite » : informer les familles et constituer un nouvel acte d'accusation pour alimenter une « contre-archivage pour le futur, pour celles qui nous

lirons dans 50 ans ». Ou – comme nous l’avons rappelé par un communiqué de presse suite à la décision de la Cour européenne des droits de l’homme, le 19 janvier 2024, de ne pas remettre en cause l’appréciation de la justice française sur le cas de Blessing Matthew – pour « soutenir d’autres victimes de la violence des frontières alpines, dont la liste continuera de s’allonger tant que l’impunité pour les morts et les violations est perpétuée, et que les politiques qui y mènent structurellement sont maintenues »²³. D’ici là, ...

<p>... <i>fino a che sono nei miei pensieri, nei miei ricordi, fino a che li vedo come ora e allora, fino a che sono qui, fino a che i miei piedi poggiano sul terreno, le mie mani si muovono. Fino a che sono dentro ad ogni parola, ad ogni istantanea, nella mia mente. Fino ad allora, e sempre, saranno con me. Presenti, mai assenti.</i></p> <p>Promenade sonore Presenti, mai assenti</p>	<p>... tant qu’ils sont dans mes pensées, dans mes souvenirs, tant que je les vois comme maintenant et comme avant, tant que je suis ici, tant que mes pieds reposent sur le sol, que mes mains bougent. Tant qu’ils sont dans chaque mot, dans chaque instantané, dans mon esprit. Jusque-là, et toujours, ils seront avec moi. Présents, jamais absents.</p>
--	--

Conclusion

- 23 Ce terrain a permis de récolter les données là où elles sont enregistrées, dans les registres des états civils. Ces données contribuent à alimenter les statistiques de la « nécropole alpine ». Produire des statistiques n’est jamais un geste neutre. Compter les mort-es des frontières ne l’est certainement pas, vues leurs causes éminemment politiques. Elles questionnent le droit à la vie (Matringe, 2016 ; Spijkerboer, 2017) de toute personne, indépendamment de sa nationalité ou de sa couleur de peau. Ainsi, elles « défient les hiérarchies hégémoniques selon lesquelles certaines vies valent la peine d’être vécues, d’autres non » (Hameršak 2024, 44). Elles servent de support au « stactivisme », une manière de « lutter avec des nombres » (Bruno, Didier, Prévieux, 2014).
- 24 L’art, rencontré tout au long du terrain, sous différentes formes (un mémorial, un tableau, un collage, une promenade sonore), vient interroger la « doxa frontalière » (Antoszek, 2022), et défie le récit frontalier véhiculé dans les discours politiques et médiatiques, en produisant un contre-récit sur les migrations (Bisiaux, 2021). La balade immersive, comme le tableau de Kendou ou les traces des affiches dans les rues de Vintimille, livrent un récit *sur les frontières depuis* l’espace frontalier, un « *border art at border* » (art de la frontière frontalier) (Parizot et al., 2014 : 508). Ainsi, alors que l’objet « frontière » « n’est pas *a priori* un objet propice à l’expression artistique, tant elle relève d’une rationalité politique froide » (Amilhat Szary, Fourny 2010 : 92), ces expressions artistiques contribuent à réhumaniser les chiffres, à proposer un contre-récit qui force celui ou celle qui les regarde – ou les écoute – à se confronter à la violence des frontières. Dans le sillage de ce qui a été appelé « artivisme » (Antoszek, 2022), elles permettent d’associer la douleur du deuil – des familles, mais également des survivant-es et des personnes qui, pour des raisons professionnelles ou dans des cercles militants, sont confrontées à ces mortes violentes –, à la critique radicale du régime frontalier européen (Stierl, 2016 : 184).

BIBLIOGRAPHY

AMILHAT SZARY A.-L., FOURNY M.-C. (2010), « L'art aux limites nationales. Petite lecture géopolitique et géosymbolique des productions artistiques des frontières », *Mirmanda, Revista de cultura | Revue de culture*, no. 5, pp. 92-109.

ANAFÉ (2017), *Rétablissement des contrôles aux frontières internes et état d'urgence. Conséquences en zone d'attente*. Note d'analyse. En ligne : <http://www.anafe.org/spip.php?article412>

ANTOSZEK E. (2022), « Challenging the Border Doxa: Selected Examples of Border Activism », *Res Rhetorica*, vol. 9, no. 2, pp. 121-137.

BACHELLERIE S., DEL BIAGGIO C., DUJMOVIC M., HANUS Ph., SOUBRA B. (2024), « Donner place aux personnes décédées de la frontière franco-italienne. Architecture mémorielle et lutte des traces (2015-2024) », *Mémoires en jeu*, no. 21, pp. 40-47.

BACHELLERIE S., DEL BIAGGIO C., HELLER Ch., PEZZANI L. (2022), « La mort de Blessing Matthew – Une contre-enquête sur la violence aux frontières alpines ». *Border Forensics* (blog). En ligne : <https://www.borderforensics.org/fr/investigations/la-mort-de-blessing-matthew-une-contre-enquete-sur-la-violence-aux-frontieres-alpines/>

BARABINO P., (2023), « Da Mentone a Ventimiglia, la commemorazione per i migranti morti sulla frontiera : '42 vittime dal 2015. Per loro c'è totale indifferenza' », *Il Fatto Quotidiano*. En ligne : <https://www.ilfattoquotidiano.it/2023/02/07/da-mentone-a-ventimiglia-la-commemorazione-per-i-migranti-morti-sulla-frontiera-42-vittime-dal-2015-per-loro-ce-totale-indifferenza/7031821/>

BARAYBAR J. P., CARIDI I., STOCKWELL J. (2020), « A Forensic Perspective on the New Disappeared », in Parra R. C., Zapico S. C., Ubelaker D. H. (dir.), *Forensic Science and Humanitarian Action*, vol. 1, Hoboken, NJ, Wiley, pp. 101-115.

BISIAUX S.-A. (2021), *En finir avec les idées fausses sur les migrations*, Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'atelier.

BORDER FORENSICS (2023), « De la mer à la rivière, la violence meurtrière des frontières de l'Europe ». *visionscarto.net* (blog). En ligne : <https://www.visionscarto.net/border-forensics-de-la-mer-a-la-riviere>

BOSS P. (2000), *Ambiguous Loss: Learning to Live with Unresolved Grief*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

BRUNO I., DIDIER E., PRÉVIEUX J. (2014), *Statactivisme. Comment lutter avec des nombres*, Paris, La Découverte.

COURTOIS M. (2025), « En dix ans, 48 morts à la frontière franco-italienne : 'La moindre des choses, c'est de leur redonner un nom », *InfoMigrants*. En ligne : <https://www.infomigrants.net/fr/post/63042/en-dix-ans-48-morts-a-la-frontiere-francoitalienne--la-moindre-des-choses-cest-de-leur-redonner-un-nom>

DEL BIAGGIO C. (2019), « On a fermé la montagne », *L'Alpe*, no. 86, pp. 42-49.

- DEL BIAGGIO C., KENDOU (2024), « À la mémoire de Blessing et de toutes les victimes des frontières », *visionscarto.net* (blog). En ligne : <https://www.visionscarto.net/blessing-et-victimes-des-frontieres>
- EDKINS J. (2016), « Missing Migrants and the Politics of Naming: Names Without Bodies, Bodies Without Names », *Social Research*, vol. 83, no. 2, pp. 359-389.
- FURRI F., KOBELINSKY C. (2021), « La mort des autres. Gestion des corps et présence des morts de la migration à Catane », in Bénéï V., Tijoux M. E. (dir.), *Racismes, Corps, Attentes : Figures de la migration en contexte contemporain*, Paris, L'Harmattan.
- GEYMONAT C. (2024), « A Briançon il sindaco fa abbattere il cippo in ricordo dei caduti alle frontiere », *riforma.it* (blog). En ligne : <https://riforma.it/2024/03/28/a-briancon-il-sindaco-fa-abbattere-il-cippo-in-ricordo-dei-caduti-alle-frontiere/>
- DE HAAS M. (2018), *Dedans, dehors : Une Europe qui s'enferme*, Rapport d'observation, La Cimade. En ligne : <https://www.lacimade.org/publication/dedans-dehors-une-europe-qui-senferme/>
- HAMERŠAK M. (2024), « 'Le passage' : Aiguiller la mémoire des morts des frontières », *De Facto Migrations*, no. 38. En ligne : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2024/06/13/defacto-038-05/>
- HELLER Ch., PÉCOUD A. (2020), « Counting Migrants' Deaths at the Border: From Civil Society Counterstatistics to (Inter)Governmental Recuperation », *American Behavioral Scientist*, vol. 64, no. 4, pp. 480-500.
- KOBELINSKY C. (2019), « Les traces des morts : gestion des corps retrouvés et traitement des corps absents à la frontière hispano-marocaine », *Critique internationale*, vol. 83, no. 2, pp. 21-39.
- KOBELINSKY C. (2022), « Des morts en migration aux morts de la migration », in Robin Azevedo V. (dir.), *Immatérialités de la mort*, Paris, CNRS Éditions, pp. 187-203.
- KOBELINSKY C., FURRI F. (2024), *Relier les rives. Sur les traces des morts en Méditerranée*, Paris, La Découverte.
- KOBELINSKY C., LE COURANT S. (2017), *La mort aux frontières de l'Europe : retrouver, identifier, commémorer*, Neuvy-en-Champagne, Le passager clandestin.
- LAST T., MIRTO G., ULUSOY O., URQUIJO I., HARTE J., BAMI N., PÉREZ PÉREZ M., MACIAS DELGADO F., TAPPELLA A., MICHALAKI A., MICHALITSI E., LATSOUDEI E., TSELEPI N., CHATZIPROKOPIOU M. SPIJKERBOER T. (2017), « Deaths at the Borders Database: Evidence of Deceased Migrants' Bodies Found along the Southern External Borders of the European Union », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 43, no. 5, pp. 693-712.
- LILOULT C. (2025), « Ali, Saikou, Omar, Shevan... 48 migrants sont morts en 10 ans à la frontière entre l'Italie et la France », *France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur*. En ligne : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/menton/ali-saikoi-omar-shevan-48-migrants-sont-morts-en-10-ans-a-la-frontiere-entre-l-italie-et-la-france-3109762.html>
- MATRINGE J. (2016), « Le droit à la vie des migrants », *Plein Droit*, no. 109, pp. 23-26.
- MBEMBE A. (2006), « Nécropolitique », *Raisons politiques*, vol. 21, no. 1, pp. 29-60.
- MBEMBE A. (2020), *Brutalisme*, Paris, La Découverte.
- MIRTO G., ROBINS S., HORSTI K., PRICKETT P. J., RUIZ VERDUZCO D., TOOM V. (2019), « Mourning Missing Migrants: Ambiguous Loss and the Grief of Strangers », in Cuttitta P., Last T. (dir.), *Border Deaths: Causes, Dynamics and Consequences of Migration-related Mortality*, Amsterdam, Amsterdam University Press, pp. 103-116.

PARIZOT C., AMILHAT SZARY A.-L., POPESCU G., ARVERS I., CANTENS T., CRISTOFOL J., MAI N., MOLL J., VION A. (2014), « 'The antiAtlas of Borders, A Manifesto' », *Journal of Borderlands Studies*, vol. 29, no. 4, pp. 503-512.

RÖMHILD R., SCHWANHÄUSSER A., ZUR NIEDEN B., YURDAKUL G. (2018), *Witnessing the Transition: Moments in the Long Summer of Migration*, Berlin, Berlin Institute for empirical Integration and Migration Research (BIM). En ligne : <https://edoc.hu-berlin.de/bitstream/handle/18452/19415/witnessing-the-transition.pdf>

ROSTAN D. (2020), « Il confine italo-francese, dove la frontiera uccide », *Il lavoro culturale* (blog). En ligne : <https://www.lavoroculturale.org/sui-confini-deuropa-8/davide-rostan/2020/>

SPIJKERBOER T. (2017), « Wasted Lives. Borders and the Right to Life of People Crossing Them », *Nordic Journal of International Law*, vol. 86, no. 1, pp. 1-29.

STIERL M. (2016), « Contestations in Death – the Role of Grief in Migration Struggles », *Citizenship Studies*, vol. 20, no. 2, pp. 173-191.

TRUCCO D., *Mise en récit des morts à la frontière franco-italienne des Alpes Maritimes (2015-2018)*, Canal U. En ligne : https://www.canal-u.tv/video/universite_de_nice_sophia_antipolis/2_daniela_trucco_mise_en_recit_des_morts_a_la_frontiere_franco_italienne_des_alpes_maritimes_2015_2018.47979

ZAGARIA V. (2012), *Grave Situations: The Biopolitics and Memory of the Tombs of Unknown Migrants in the Agrigento Province*, MA Thesis, London, London School of Economics and Political Science.

NOTES

1. Projet financé par le Labex ITEM (Innovations et transitions territoriales en montagne) : <https://labexitem.fr/projets/disfrontalp-frontieres-alpines-et-enjeux-migratoires/>

2. <https://site.ldh-france.org/nice/2025/02/17/liste-des-deces-lies-a-la-frontiere-entre-vintimille-et-menton-depuis-2015/>, consulté le 28 février 2025.

3. <https://www.pacte-grenoble.fr/fr/recherche-0/projets-recherche/disfrontalp>, consulté le 28 février 2025.

4. L'approche de Mbembe « se fonde sur la critique que Michel Foucault fait de la notion de souveraineté et de ses relations à la guerre et au biopouvoir » (Mbembe, 2006 : 29).

5. <https://unitedagainstrefugeedeaths.eu/>, consulté le 19.04.2024.

6. Dans les années qui ont suivi 2015, plusieurs organisations, associations et collectifs ont produit des listes des mortes des frontières (Trucco, 2018). Toutefois, un nombre très restreint de personnes a assuré la continuité du comptage, et parmi celle-ci, Charlotte Rouault, mentionnée dans cet article pour son rôle central dans cette tâche et avec qui Filippo Furri et moi-même avons collaboré et continuons à le faire.

7. Voir la vidéo produite par Border Forensics dans le cadre de la contre-enquête pour Blessing Matthew : « La Mort de Blessing Matthew | La demande de vérité et Justice ». À partir de 0'38" : <https://vimeo.com/762180501>, consulté le 21.04.2024.

8. Les collectifs solidaires à Vintimille ont décidé de publier la liste avec les noms, le 6 février 2025, à l'occasion de la commémor'ation, ceci dans l'espoir que certaines familles puissent se reconnaître une proche dans la liste et se manifester.

9. <http://terzoparadiso.org/what-is>, consulté le 20.04.2024.

10. Sur la « commémor'ation » du 6 février 2023, voir : <https://missingattheborders.org/index.php/news/2023/commemorazione-eventi>, consulté le 20.04.2024

11. Cette journée de « commémoration » (commémoration et action) porte différents noms. Celui-ci est utilisé par le Gisti : <https://www.gisti.org/spip.php?article7173>, consulté le 20.04.2024.
 12. <https://briancon-solidaire.org/>, consulté le 20.04.2024.
 13. <https://lebandite.wordpress.com>, consulté le 24.04.2024.
 14. <https://onborders.altervista.org/>, consulté le 24.04.2024.
 15. <https://echoes.xyz/>, consulté le 20.04.2024.
 16. La promenade est disponible uniquement en italien. Les traductions d'extraits de textes sont de l'autrice de l'article.
 17. <https://www.claviere.it/it/la-stazione/la-localita/mostra-del-monte-chaberton>, consulté le 21.04.2024.
 18. Voir la vidéo produite par Border Forensics dans le cadre de la contre-enquête pour Blessing Matthew : « La Mort de Blessing Matthew | Témoignage In Situ » (2022). Etape 3, à partir de la minute 10'53 : <https://vimeo.com/762175279>, consulté le 21.04.2024.
 19. « [Je peux entendre ma sœur] qui crie « Au secours ! Au secours ! Au secours ! Mais personne n'est là pour l'aider. [Le fait que la police ait vu que] ma sœur était tombée et qu'elle ait décidé de ne pas l'aider, c'est pour cela que j'étais très en colère. » Voir la vidéo produite par Border Forensics dans le cadre de la contre-enquête pour Blessing Matthew : « La Mort de Blessing Matthew | La demande de vérité et Justice ». À partir de 3'14" : <https://vimeo.com/762180501>, consulté le 21.04.2024.
 20. « Ils l'ont laissée mourir parce qu'elle n'était pas blanche comme eux, elle n'était pas française comme eux. » Voir la vidéo produite par Border Forensics dans le cadre de la contre-enquête pour Blessing Matthew : « La Mort de Blessing Matthew | La demande de vérité et Justice ». À partir de 3'35" : <https://vimeo.com/762180501>, consulté le 21.04.2024.
 21. Voir le communiqué de presse co-signé par les associations Tous Migrants et Border Forensics après la décision du Procureur Général de la République de Grenoble, le 23 juin 2022 : <https://www.borderforensics.org/fr/actualites/30-06-2022-communique-de-press-affaire-blessing/>, consulté le 21.04.2024.
 22. Sur cette œuvre, voir aussi Del Biaggio et Kendou, 2024.
 23. <https://www.borderforensics.org/fr/actualites/18-01-2024-communique-de-presse/>
-

ABSTRACTS

This article is based on a fieldwork carried out on the French-Italian border as part of the research project DisFrontAlp. During the two-weeks fieldwork, I met two employees of the civil registry offices in Menton (France) and Ventimiglia (Italy), as well as researchers, migrants, activists and employees of various groups and associations active in Turin and in two border regions: Alpes Maritimes / Liguria and Hautes-Alpes / Susa Valley. The fieldwork, carried out mainly to complete the dataset I began compiling in 2017 on migrants who died crossing the Alpine borders, made it possible both to add cases of deaths for which only the municipal authorities held the information, and to visit places where memorial initiatives had been set up.

Cet article s'appuie sur une recherche de terrain effectuée à la frontière franco-italienne dans le cadre du projet de recherche DisFrontAlp. Lors de ce terrain d'une durée de deux semaines, j'ai notamment rencontré deux employées du service de l'état civil de Menton (France) et de

Vintimille (Italie), ainsi que des chercheures, des exilées, des militant-es et des salariées de divers collectifs et associations actives à Turin et dans deux régions frontalières : Alpes Maritimes / Ligurie et Hautes-Alpes / Val de Suse. Le terrain - effectué principalement pour compléter le jeu de données - que j'ai commencé à compiler en 2017 sur les personnes en migration décédées en traversant les frontières alpines, a permis à la fois d'ajouter des cas de décès dont seules les administrations municipales détenaient l'information, mais également de se rendre sur les lieux où des initiatives mémorielles ont vu le jour.

INDEX

Keywords: border deaths, migration, commemoration, remembrance, grief, Alpes Maritimes, Hautes-Alpes, Alps

Mots-clés: morts aux frontières, migrations, commémoration, mémoire, deuil, Alpes Maritimes, Hautes-Alpes, Alpes

AUTHOR

CRISTINA DEL BIAGGIO

Maîtresse de conférences, Université Grenoble Alpes, Institut d'Urbanisme et Géographie Alpine (IUGA), UMR 5194 PACTE
cristina.del-biaggio[at]univ-grenoble-alpes.fr